

Procédure d'inscription à la Prépa CRFPA :

- Téléchargez le dossier d'inscription sur le site internet de l'UFR de droit : <https://ufr-droit.unicaen.fr/wp-content/uploads/sites/39/2023/08/Formulaire-candidature-CRFPA-inscription-2023-2024.pdf>
- Déposez votre candidature sur la plateforme E-Candidat : <https://candidatures.unicaen.fr/ecandidat/#!accueilView>
- Téléversez toutes les pièces demandées dûment complétées et signées (avec *attestation de réussite Master 1 Droit et relevé de notes Master 1 Droit*).
- Une fois votre dossier validé, procédez à votre inscription administrative et réglez vos droits d'inscription
- Dans le cadre d'une demande de convention de stage avant le 4/12/2023 : Vous devez auparavant payer les droits d'inscription par Paybox et transmettre obligatoirement la preuve de paiement à : droit.imda@unicaen.fr
- Si vous étiez étudiant à l'UNICAEN l'année passée ou si vous êtes inscrit en M1 ou M2 à l'UNICAEN cette année, mettre **à jour votre carte étudiant** en vous rendant à la scolarité de l'UFR de droit (bureau DR207).
- Après cela, vous serez automatiquement inscrit à la plateforme « **e-campus** » (<https://ecampus.unicaen.fr>) pour la participation aux entraînements et aux diverses informations concernant la préparation. Nous vous remercions de participer activement et autant que faire se peut, aux sondages mis en place sur la plateforme « e-campus ».
- **Par la suite, toutes les informations importantes vous seront transmises sur votre adresse mail étudiant.** Si vous ne la consultez pas, pensez à faire **un transfert** sur votre adresse email personnelle.

